



DEMANDE DE DELIVRANCE D'UN CERTIFICAT

- CERTIFICAT TAXI
 CERTIFICAT AMBULANCE

PHOTO

Version juin 2017

NOM DE FAMILLE : **NOM D'USAGE :**

Prénoms :

Né(e) le : **à :**

Pays : **Nationalité :**

Adresse de domicile :

Adresse postale :

Téléphone fixe / Mobilis : **E-Mail :**

Je soussigné(e), le (la) déclarant(e) atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours d'exécution ou d'une interdiction de solliciter la délivrance du permis de conduire.

Fait à **le** **Signature du demandeur :**

ATTESTATION D'HEBERGEMENT (à remplir par le logeur si le demandeur ne dispose pas d'une adresse personnelle)

Je soussigné(e), né(e) le à

Déclare sur l'honneur héberger à titre gratuit, à mon domicile situé au depuis le

Fait à **le** **Signature du logeur :**

DECLARATION DE PERTE (à remplir par le demandeur si la demande fait suite à la perte du permis de conduire original)

Je soussigné(e), né(e) le à

Déclare sur l'honneur avoir perdu mon certificat (n° du permis)

Fait à **le** **Signature du déclarant :**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Remarque(s)

--	--	--

N° Permis du demandeur

Date de restitution du titre

Tampon arrivée
DITTT

Timbre fiscal
à coller ici

Tout titre obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6 et 444-7 du nouveau code pénal.

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS PEUVENT ETRE DEPOSES

PIECES A FOURNIR

- Copie d'un justificatif d'identité en cours de validité
- Copie d'un justificatif de domicile en Nouvelle-Calédonie
- Copie du permis de conduire original recto/verso
- Si le permis de conduire original n'est pas rédigé en langue française, la traduction officielle en français de ce dernier, faite par un traducteur agréé
- L'avis médical présentant un avis favorable délivré par un médecin agréé
- Copie du titre de séjour pour les ressortissants étrangers

ATTENTION : Les pièces justificatives d'identité et de domicile doivent être fournies pour chaque demande.

I - Pièces justificatives d'identité du demandeur

- Carte national d'identité,
- Passeport,
- Récépissé de demande de carte national d'identité délivré par la Mairie.

II - Justificatif de domicile

A- Pour le demandeur disposant d'une adresse personnelle, au moyen de l'un des documents suivants :

- Un certificat d'imposition ou de non-imposition,
- Une quittance de loyer non manuscrite de moins de 6 mois,
- Facture d'électricité, d'eau, d'ordures ménagères ou de téléphone, datant de moins de 6 mois.

B -Pour le demandeur hébergé par la production des 3 documents suivants :

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signés de l'hébergé et de l'hébergeant certifiant l'hébergement,
- Copie d'un justificatif d'identité de l'hébergeant parmi les documents énumérés en I,
- Copie justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents énumérés au II-A.

Remarques :

- Les renseignements portés sur les formulaires doivent correspondre à ceux portés sur les pièces justificatives fournies. **Dans tous les cas, les indications portées sur les pièces justificatives font foi.**
- Si vous souhaitez recevoir votre titre par courrier, vous êtes tenu de déposer en personne votre demande au guichet en y joignant **OBLIGATOIREMENT** une enveloppe affranchie libellée votre nom, prénom(s) et adresse. **Attention, la DITT ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement postal.**